

Peuples solidaires, le CCFD-Terre Solidaire, Oxfam et le Secours catholique soumettent 15 propositions pour la solidarité internationale: <http://solidarite2017.org/>

Je leur réponds au nom de l'UPR.

Avec l'aval de l'équipe de campagne de François Asselineau, je souhaite revenir sur différents points parmi les 15 abordés. Je précise que la solidarité internationale est un sujet qui m'est cher, car je suis un ancien responsable du CCFD-Terre Solidaire dans les Alpes-Maritimes.

Les arguments que j'avance se retrouvent aisément sur le site de l'UPR ou dans les interventions médiatiques de François Asselineau, mais n'hésitez pas à me relancer si besoin est.

1 Défendre le juste paiement des impôts et lutter contre l'évasion fiscale

Il n'est pas possible de lutter contre l'évasion fiscale, qu'elle soit du fait des particuliers ou des entreprises, sans contrôle des flux de capitaux. Or ce contrôle est interdit au sein de l'Union européenne en vertu de l'article 63 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE).

Il n'est pas non plus possible de modifier les traités européens pour parvenir à rétablir ce contrôle: l'article 48 du Traité de l'Union Européenne (TUE) l'interdit car cela requiert l'unanimité des Etats-membres de l'UE. Et donc le Luxembourg, qui bénéficie en plein de cette libre circulation des capitaux, suffit à bloquer une telle évolution.

Harmoniser fiscalement l'UE serait inefficace: les capitaux pourraient sans contrôle aller se réfugier dans un paradis fiscal quelconque hors de l'UE à cause de l'article 63.

Une fois l'article 50 appliqué, la France sera en mesure de lutter contre l'évasion fiscale sur son territoire, et François Asselineau estime pouvoir récupérer 20 milliards d'euros annuels sur les 60 milliards minimum de fraude fiscale estimée.

Enfin, François Asselineau s'engage à protéger les lanceurs d'alerte qui ont un rôle important dans la lutte contre l'évasion fiscale, et notamment à donner l'asile à Julian Assange et Edward Snowden.

A noter par exemple que le programme de Jean-Luc Mélenchon n'est pas applicable puisqu'il ne dénonce pas l'article 63 du TFUE en ne souhaitant pas la sortie de l'UE: le programme de François Asselineau concernant la lutte contre l'évasion fiscale est donc meilleur que le sien.

2 Soutenir la justice fiscale en France

Les Grandes Orientations de Politique Economique (GOPE) sont écrites par Bruxelles et définissent le programme que devra suivre la France pour la période 2016-17. Elles sont rendues obligatoires par l'article 121 du TFUE, et la France s'expose à de lourdes sanctions financières si elle ne les respecte pas.

Que disent les GOPE sur la justice fiscale?

http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/csr2016/csr2016_france_fr.pdf

"prendre des mesures visant à réduire les impôts sur la production et le taux nominal de l'impôt sur les sociétés, tout en élargissant la base d'imposition sur la consommation, notamment en ce qui concerne la TVA"

Il s'agit donc pour la France de faire porter davantage le poids de l'impôt sur les particuliers via la TVA, et encore moins sur les sociétés: exactement ce que vous dénoncez.

Ce programme sera le programme des 10 autres candidats qui ne souhaitent pas sortir de l'UE: le programme de François Asselineau qui souhaite sortir de l'UE est donc le meilleur sur ce point car il n'appliquera pas cela.

4 Réguler la finance

Contrôler les flux de capitaux via l'abolition de l'article 63 est la mesure numéro 1 pour réguler la finance - ce qu'aucun autre candidat ne propose car ils souhaitent rester dans l'UE.

Vous relevez à juste titre la séparation des activités bancaires, mais n'avez pas noté que François Asselineau propose la nationalisation de toute banque qui aura été aidée par les fonds publics. On sort ainsi du système de privatisation des profits, nationalisation des pertes qui mène à des prises de risques inconsidérées de la part du milieu bancaire.

François Asselineau est donc encore une fois fer de lance sur cette proposition par rapport aux autres candidats.

6 Assurer une vraie transition énergétique et sortir des énergies fossiles

François Asselineau entend en effet diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre en mettant un coup d'arrêt à une vision ultralibérale de la production industrielle et agricole. Pourquoi produire à l'autre bout du monde, avec toute la pollution de transport que cela engendre, quand on a les moyens de créer des circuits courts pour l'industrie et l'agriculture (souveraineté alimentaire)?

Le problème est qu'il est contradictoire de vouloir rester dans l'UE tout en voulant privilégier des circuits courts. L'article 63 permet la libre circulation des capitaux et donc les délocalisations à tout-va. Concernant les droits de douane, ils sont interdits entre pays membres de l'UE (article 30 du TFUE) et du ressort de l'Union européenne concernant les droits de douane extérieurs à l'UE.

Concernant la transition énergétique, nous estimons normal dans une conception démocratique des choses que ce débat important, d'ordre législatif et non présidentiel, soit tranché par les Français lors d'un grand débat national suivi d'un référendum.

9 Garantir une approche commune sécurité alimentaire / changements climatiques

Je ne reviens pas sur les circuits courts et la permaculture prônés par François Asselineau.

Concernant la lutte contre l'accaparement des terres, elle sera rendue possible en France grâce à la dénonciation, encore une fois, de l'article 63 du TFUE, via la sortie de l'UE.

Il est reproché que cette mesure soit limitée à la France, mais la France ne peut pas décider à la place d'autres pays des protections que ces pays peuvent mettre en place pour éviter de tels accaparements.

On notera là l'effet des politiques ultralibérales imposées par le FMI et la Banque Mondiale à ces pays: on peut espérer un effet d'exemple et d'entraînement une fois que la France aura montré la voie à suivre pour protéger ses terres (ce que fait par exemple la Chine).

10 Soutenir l'agro-écologie paysanne et non l'agrobusiness

L'article 39 du TFUE donne comme objectif à l'agriculture des pays de l'UE l'augmentation constante de la productivité: ceci est donc fondamentalement opposé au maintien d'une agriculture familiale, et favorise le rachat des exploitations familiales par de grands groupes d'agrobusiness, qui, seuls, peuvent garantir une productivité toujours plus grande au détriment de la qualité des aliments, de l'emploi agricole et du maintien des terroirs.

Les 10 autres candidats ne dénoncent pas cet article car ils ne souhaitent pas la sortie de l'UE: le programme de François Asselineau est donc le meilleur sur ce point.

En plus de la dénonciation du carcan de l'article 39, François Asselineau souhaite tout mettre en oeuvre pour réaugmenter le nombre d'agriculteurs de 400000 à 600000. Il promouvra les circuits courts et la permaculture comme déjà noté, ainsi que la qualité gustative des aliments et le bio. Il conviendra d'ailleurs de réexaminer toutes les réglementations alimentaires de l'UE qui non seulement produisent par exemple des fruits et légumes normalisés et sans saveur, mais aussi constituent un surcoût conséquent pour les agriculteurs.

11 Respecter un devoir de solidarité à l'égard des migrant-e-s

12 Mettre fin à l'externalisation des politiques migratoires

Tout comme la transition énergétique, ce débat de premier plan sera abordé via un grand débat national suivi d'un référendum, dans une vision démocratique des choses.

De la même manière, il y aura donc lieu de mettre sur la table toutes vos propositions lors du débat national qui sera organisé, et de convaincre les citoyens français de leur bien-fondé.

Dans l'immédiat, la politique migratoire est du seul ressort de l'UE, via les articles 67, 77 et 79 du TFUE. Il convient donc en premier lieu de récupérer la souveraineté française sur la politique migratoire afin de pouvoir faire quoi que ce soit.

Les 10 autres candidats, puisqu'ils restent dans l'UE, n'ont pas les moyens de faire quoi que ce soit sur ces deux points.

13 Réguler les multinationales

Deux propositions du programme de François Asselineau se réfèrent à la régulation des multinationales:

35 - Évincer les fonds d'investissement et les grands groupes de toutes les sociétés liées au service public

36 - Interdire les activités de lobbying et de trafic d'influence

Il faut y ajouter le retour au contrôle des capitaux via la dénonciation de l'article 63, qui permettra à l'Etat de pouvoir contrôler des délocalisations abusives, et de lutter contre l'évasion fiscale.

Enfin, sortir de l'UE permettra de ne plus avoir de taille-plancher d'entreprise pour pouvoir répondre à des appels d'offres de marchés publics, ce qui écarte de facto les PME au profit des plus grandes entreprises.

Voir aussi: <http://www.marche-public.fr/contrats-publics/DAJ-maj-seuils-2016.htm>

14 Des conditions de travail de qualité et un salaire minimum vital pour tou-te-s

Vous notez à juste titre la garantie d'un revenu digne pour les agriculteurs dans le programme de François Asselineau.

Parmi les points que vous exposez, la meilleure traçabilité fait également partie de son programme, et notamment la traçabilité des OGM et de l'alimentation OGM des animaux. L'importance du qualitatif en remplacement du productivisme a déjà été levé plus haut.

Concernant les conditions de travail et le salaire minimum, votre proposition élude le problème crucial de la directive sur les travailleurs détachés, dont les dommages sont visibles dans tous les secteurs. Cette directive, en permettant aux entreprises d'embaucher des personnes avec les charges sociales de leur pays d'origine, détruisent l'emploi local et poussent à un nivellement par le bas du salaire minimum dans l'UE. Seul François Asselineau peut mettre fin à cette directive, via la sortie de l'UE, car une renégociation échouerait avec une minorité de blocage des pays de l'est de l'Europe.

15 Garantir le respect et la mise en œuvre des droits des femmes

François Asselineau a annoncé lors d'un entretien avec Laurence Ferrari vouloir lutter contre les violences encore bien trop nombreuses faites aux femmes.

L'UPR respectera en outre scrupuleusement la parité femmes-hommes dans les 577 circonscriptions pour les législatives.

En conclusion

François Asselineau a un programme tout à fait compatible avec ces propositions de solidarité internationale, et est même fer de lance sur de nombreux points. Au contraire, les 10 autres candidats ont les mains liées par une UE qui, dans le marbre des traités et dans les décisions de la Commission européenne, défend bien davantage les intérêts des lobbies et des puissants que des peuples.

Beaucoup de propositions s'appliquent à la France car la France pourra décider pour elle-même en sortant de l'UE, mais elle ne pourra qu'influencer les décisions souveraines des autres Etats de la planète.

Pour autant, la France que veut François Asselineau est une France qui se réouvre sur le monde, plutôt que de s'enfermer dans un bloc occidental replié sur lui-même. Les drapeaux devant lesquels il s'exprime sont parlants: la Francophonie, donc une logique de solidarité

internationale basée sur la langue et couvrant tous les continents, et les Nations Unies qui procurent un espace de négociation entre les pays du monde, sur le principe d'une voix par pays indépendamment de sa taille.

Sur l'ouverture au monde et aux cultures, il est possible de citer diverses propositions soutenues par François Asselineau:

- favoriser des productions de tous pays à la télévision plutôt que majoritairement états-uniennes
- fin de la Françafrique et logique de partenariat avec les pays d'Afrique sur un principe d'égalité
- en faveur de la souveraineté alimentaire pour tous les pays
- promotion de la paix via la sortie de l'OTAN, le rappel de toutes les troupes engagées dans des guerres illégales, et le rétablissement d'une diplomatie indépendante
- service civique qui pourra accroître le bénévolat dans les associations de solidarité
- etc.

Je vous remercie en tous cas d'avoir amené ces sujets importants dans le débat, et aussi de pouvoir réajuster en conséquence les appréciations du programme de François Asselineau sur votre plate-forme.

Cordialement,

David Pauchet

Délégué régional UPR Provence-Alpes-Côte d'Azur